

Le 14 Juin. Le Capte. Cadieux qui les rapporte avec le Colonel, quoique pas tout à fait de la même manière, confond bien des conversations qui ont suivi le temps des exercices avec celles qu'il rapporte. Je le crois de bonne foi, mais il est difficile à des gens illétrés comme lui et moi, de se rappeler des conversations qui ont eu lieu, il y a plus d'un an. Les contradictions dans son témoignage font assez voir quelle foi l'on doit y ajouter, et comme celui du Colonel, il est aussi contredit par d'autres témoins. Ce témoin est de même appelé à soutenir son affidavit envoyé à Québec; et il est je puis le dire, celui sur le témoignage duquel on a le plus compté.

Je dois dire un mot au sujet des Enseignes Etienne Migneau et Joseph Meunier dit Lapierre. Ces témoins sont trop positifs dans leur témoignage sur des circonstances qu'ils ne peuvent se rappeler que très imparfaitement. Aussi ont ils été contredits par d'autres témoins. Ces deux Officiers ont remarqué l'absence momentanée de Joseph Dadevoit, et il n'y a guere qu'eux qui l'ayent remarqué. Si cette absence eu causé du murmure parmi les officiers, comme il le prétendent, d'autres l'auroient certainement remarquée comme eux.

Je ne crois pas devoir entrer dans le détail des faits plus au long. Il est facile de connoître la vérité malgré les contradictions dans la preuve, ce seroit prendre inutilement le tems de la Cour. Je me repose avec la plus grande confiance sur la bonté de ma cause et la sagesse de mes Juges, convaincu que cette Cour, en remplissant un devoir sacré envers la société déclarera frivoles et véxatoires les accusations du Lieut. Col. Bourdages contre moi, et que sa sentence m'acquittera honorablement.